



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-78045>

Département(s) de publication : **91**

Annonce n° **25-78045**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : SIOM de la Vallée de Chevreuse

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Protection de l'environnement

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Souscription des assurances du SIOM de la Vallée de Chevreuse

**Description** : Le présent marché a pour objet les assurances du SIOM de la Vallée de Chevreuse. Il est réparti en 5 lots : - Lot n°1 : Assurance Dommages aux biens et risques annexes, - Lot n°2 : Assurance responsabilité civile dont atteinte à l'environnement, - Lot n°3 : Assurance flotte automobile et auto-collaborateurs - Lot n°4 : Assurance protection juridique pénale des agents et des élus, - Lot n°5 : Assurance Risque statutaire Il s'agit d'un marché ordinaire à montant forfaitaire, pour chaque lot. Le titulaire doit gérer le contrat d'assurance et le règlement des sinistres mettant en cause la responsabilité du SIOM. Le marché prendra effet le 01 janvier 2026 pour une première période s'étendant jusqu'au 31 décembre 2026. La date d'échéance du contrat est fixée au 1er janvier. Sauf résiliation dans les conditions indiquées ci-dessous, il sera reconduit d'année en année, de manière tacite, jusqu'au 31 décembre 2029. Sa durée maximum est donc fixée à 4 ans.

**Identifiant de la procédure** : 9cddf6f7-de21-4559-bc0e-b4d52cd5ae7e

**Identifiant interne** : 25.010

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

**Principales caractéristiques de la procédure** : Le présent marché a pour objet les assurances du SIOM de la Vallée de Chevreuse. Il est réparti en 5 lots : - Lot n°1 : Assurance Dommages aux biens et risques annexes, - Lot n°2 : Assurance responsabilité civile dont atteinte à l'environnement, - Lot n°3 : Assurance flotte automobile et auto-collaborateurs - Lot n°4 : Assurance protection juridique pénale des agents et des élus, - Lot n°5 : Assurance Risque

statutaire. Il s'agit d'un marché ordinaire à montant forfaitaire, pour chaque lot. Le titulaire doit gérer le contrat d'assurance et le règlement des sinistres mettant en cause la responsabilité du SIOM.

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 66510000 Services d'assurance

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** CD 118

**Ville :** Courtaboeuf cedex

**Code postal :** 91978

**Subdivision pays (NUTS) :** Essonne ( FR104 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Territoire du SIOM

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 320,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée**

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 5

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 5

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Assurance dommages aux biens et risques annexes

**Description :** Le marché a pour objet l'assurance dommages aux biens et risques annexes du site du SIOM de la Vallée de Chevreuse, en cas de réalisation d'un des événements décrits dans le CCTP 25.010-1 qui affecterait le ou les bâtiments et son contenu dont le SIOM est propriétaire, locataire et/ou occupant à quelque titre que ce soit. Les biens assurés sont les suivants : - Les bâtiments de toute sorte et de toute nature, y compris leurs fondations et murs de soutènement ; - Toutes les installations spécifiques à l'activité de l'assuré se trouvant sur l'ensemble du territoire du SIOM; -Les clôtures, murs d'enceinte, chapiteaux et structures gonflables ; - Les installations de chauffage, d'éclairage, les canalisations, ascenseurs monte-charges ; -Tout aménagement formant immeuble par destination. Le contenu des biens assurés

(sans réserve ni exception) sont les suivants: - Le matériel, mobilier, les agencements et aménagements de toute sorte et de toute nature y compris les biens et objets confiés ; - L'ensemble des installations intérieures et extérieures dont colonnes d'apport volontaires et abris conteneurs ; - Les marchandises, les matériaux, les produits consommables ; - Les biens mobiliers, les matériels (informatiques, télécommunications,), les effets et objets appartenant aux salariés des assurés et aux utilisateurs. Le marché prendra effet à compter du 1er janvier 2026 pour une première période s'étendant jusqu'au 31 décembre 2026.

**Identifiant interne** : 25.010-1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ): 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

##### **Options** :

**Description des options** : Toute modification des conditions du contrat initial (franchise, taux de cotisation) devra être notifiée au moins 1 mois avant le 1er juin et ne sera effective qu'au 1er janvier de l'année suivante (n+1). Passé ce délai, la modification ne pourra être effective qu'à l'échéance n+2. Les modifications liées à l'évolution des biens et personnes à assurer tels que décrits dans les CCTP des lots concernés sont entérinées par voie d'avenant conformément aux dispositions de l'article L2194-1 du code de la commande publique. Le SIOM peut conclure un ou plusieurs marchés de services négociés sans publicité préalable ni mise en concurrence, ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui sont décrites dans le présent cahier des charges, dans les conditions prévues à l'article R2122-7 du code de la commande publique.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : chemin départemental 118

**Ville** : Courtaboeuf cedex

**Code postal** : 91978

**Subdivision pays (NUTS)** : Essonne ( FR104 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : Les variantes portant sur le montant de la franchise sont autorisées . Les variantes éventuelles devront en outre respecter une limite de franchise de 1500euros par sinistre. Chaque variante doit faire l'objet d'un acte d'engagement portant la mention variante et d'un devis détaillé comportant le tableau des franchises et garanties. Les candidats doivent obligatoirement répondre à la solution de base selon les termes du lot correspondant. Les variantes ne sont pas obligatoires.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 12 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 3

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 60,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

#### Il s'agit d'un marché récurrent

**Description** : Le marché a pour objet l'assurance dommages aux biens et risques annexes du site du SIOM de la Vallée de Chevreuse, en cas de réalisation d'un des événements décrits ci-après qui affecterait le ou les bâtiments et son contenu dont le SIOM est propriétaire, locataire et/ou occupant à quelque titre que ce soit.

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : non

**Informations complémentaires** : Le DCE est téléchargeable à l'adresse suivante: <https://siom-vallee-chevreuse.e-marchespublics.com>. Se référer au règlement de la consultation.

### 5.1.10 Critères d'attribution

#### Critère :

**Type** : Prix

**Nom** : Critère Prix

**Description** : Les prix sont ceux indiqués à l'acte d'engagement et son annexe, la DPGF.

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 55

#### Critère :

**Type** : Qualité

**Nom** : Critère Valeur technique

**Description** : Valeur technique de l'offre : condition de garantie, solutions proposées pour le financement de certains risques

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 30

#### Critère :

**Type** : Qualité

**Nom** : Critère qualité et simplicité des services proposés

**Description** : Qualité et simplicité des services proposés : équipe dédiée, simplicité des déclarations et des modes de régularisation, dématérialisation, statistiques

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 15

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** [https://siom-vallee-chevreuse.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_3339\\_1106414.html](https://siom-vallee-chevreuse.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_3339_1106414.html)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

##### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://siom-vallee-chevreuse.e-marchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 04/09/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

##### Informations relatives à l'ouverture publique :

**Date d'ouverture :** 04/09/2025 à 16:00

**Lieu :** Siom de la Vallée de Chevreuse, CD 118, 91978 Courtaboeuf cedex

##### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** se référer au règlement de la consultation

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

#### 5.1.15 Techniques

##### Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

##### Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Versailles

**Informations relatives aux délais de recours :** Tribunal administratif de Versailles  
Informations relatives aux délais de recours: - Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 Avenue de Saint-Cloud, 78011 VERSAILLES, tél.:01-39-20-54-00, télécopieur:01-39-20-54-87 ; courriel : greffe.ta-

versailles@juradm.fr ; adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/> - Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif de Versailles, 56 Avenue de Saint-Cloud, 78011 VERSAILLES, tél.:01-39-20-54-00, télécopieur:01-39-20-54-87 ; courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr ; adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours gracieux pouvant être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation - Recours pour excès de pouvoir pouvant être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R.421-1 du CJA) - Référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L.521-1 du CJA). Le requérant peut saisir le Tribunal Administratif de Versailles de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIOM de la Vallée de Chevreuse

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Versailles

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Assurance responsabilité civile dont atteinte à l'environnement

**Description :** Le marché a pour objet l'assurance de la responsabilité civile dont atteinte à l'environnement du SIOM de la Vallée de Chevreuse. Sont garanties au titre du présent marché : ? Toutes les activités soumises ou non à autorisation (collecte d'ordures ménagères, de déchets et résidus divers, incinération, distribution de chaleur, vente de gaz naturel pour véhicules...), en agglomération ou non, compétences, prestations, interventions, organisations, opérations et services ainsi que toutes les compétences transférées, déléguées, réservées ou particulières y compris celles ou ceux annexes ou connexes dont le syndicat a la charge, directement ou indirectement, ? Propriété / exploitation d'une usine d'incinération des ordures ménagères et d'une déchetterie. Les installations de l'UVE sont assurées par le prestataire en charge de l'exploitation de l'usine d'incinération sise sur le site. ? Propriété / exploitation d'une déchetterie ressourcerie sur le plateau de Saclay Les installations de la déchetterie et de la ressourcerie sont assurées par le prestataire en charge de l'exploitation de la déchetterie ? Toutes les activités et services donnés en gérance, concédés ou affermés en cas d'absence ou d'insuffisance de couvertures d'assurances de la part des concessionnaires, gérants ou fermiers Le marché prendra effet à compter du 1er janvier 2026 pour une première période s'étendant jusqu'au 31 décembre 2026.

**Identifiant interne :** 25.010-2

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 66516000 Services d'assurance responsabilité civile

**Options :**

**Description des options :** Toute modification des conditions du contrat initial (franchise, taux de cotisation) devra être notifiée au moins 1 mois avant le 1er juin et ne sera effective qu'au 1er janvier de l'année suivante (n+1). Passé ce délai, la modification ne pourra être effective qu'à l'échéance n+2. Les modifications liées à l'évolution des biens et personnes à assurer tels que décrits dans les CCTP des lots concernés sont entérinées par voie d'avenant conformément aux dispositions de l'article L2194-1 du code de la commande publique. Le SIOM peut conclure un ou plusieurs marchés de services négociés sans publicité préalable ni mise en concurrence, ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui sont décrites dans le présent cahier des charges, dans les conditions prévues à l'article R2122-7 du code de la commande publique.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** chemin départemental 118

**Ville :** Courtaboeuf cedex

**Code postal :** 91978

**Subdivision pays (NUTS) :** Essonne ( FR104 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Les variantes portant sur le montant de la franchise sont autorisées . Les variantes éventuelles devront en outre respecter une limite de franchise de 1500euros par sinistre. Chaque variante doit faire l'objet d'un acte d'engagement portant la mention variante et d'un devis détaillé comportant le tableau des franchises et garanties. Les candidats doivent obligatoirement répondre à la solution de base selon les termes du lot correspondant. Les variantes ne sont pas obligatoires.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 60,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description :** Le marché a pour objet l'assurance de la responsabilité civile dont atteinte à l'environnement du SIOM de la Vallée de Chevreuse.

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non**

**Informations complémentaires :** Le DCE est téléchargeable à l'adresse suivante: <https://siom-vallee-chevreuse.e-marchespublics.com>. Se référer au règlement de la consultation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Critère Prix

**Description :** Les prix sont ceux indiqués à l'acte d'engagement et son annexe, la DPGF.

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 55

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Critère Valeur technique

**Description :** Valeur technique de l'offre : condition de garantie, solutions proposées pour le financement de certains risques

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 30

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Critère qualité et simplicité des services proposés

**Description :** Qualité et simplicité des services proposés : équipe dédiée, simplicité des déclarations et des modes de régularisation, dématérialisation, statistiques

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 15

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** [https://siom-vallee-chevreuse.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_3339\\_1106414.html](https://siom-vallee-chevreuse.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_3339_1106414.html)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://siom-vallee-chevreuse.e-marchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Autorisée

**Date limite de réception des offres** : 04/09/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture** : 04/09/2025 à 16:00

**Lieu** : Siom de la Vallée de Chevreuse, CD 118, 91978 Courtaboeuf cedex

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :

Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : se référer au règlement de la consultation

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Versailles

**Informations relatives aux délais de recours** : Tribunal administratif de Versailles

Informations relatives aux délais de recours : - Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 Avenue de Saint-Cloud, 78011 VERSAILLES, tél.:01-39-20-54-00, télécopieur:01-39-20-54-87 ; courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr ; adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/> - Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif de Versailles, 56 Avenue de Saint-Cloud, 78011 VERSAILLES, tél.:01-39-20-54-00, télécopieur:01-39-20-54-87 ; courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr ; adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à

laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours gracieux pouvant être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation - Recours pour excès de pouvoir pouvant être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R.421-1 du CJA) - Référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L.521-1 du CJA). Le requérant peut saisir le Tribunal Administratif de Versailles de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIOM de la Vallée de Chevreuse

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Versailles

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** Assurance flotte Automobile et auto-collaborateurs

**Description :** Le marché a pour objet l'assurance de la flotte automobile du SIOM et les risques annexes. Le marché prendra effet à compter du 1er janvier 2026 pour une première période s'étendant jusqu'au 31 décembre 2026.

**Identifiant interne :** 25.010-3

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ) :** 66514110 Services d'assurance de véhicules à moteur

**Options :**

**Description des options :** Toute modification des conditions du contrat initial (franchise, taux de cotisation) devra être notifiée au moins 1 mois avant le 1er juin et ne sera effective qu'au 1er janvier de l'année suivante (n+1). Passé ce délai, la modification ne pourra être effective qu'à l'échéance n+2. Les modifications liées à l'évolution des biens et personnes à assurer tels que décrits dans les CCTP des lots concernés sont entérinées par voie d'avenant conformément aux dispositions de l'article L2194-1 du code de la commande publique. Le SIOM peut conclure un ou plusieurs marchés de services négociés sans publicité préalable ni mise en concurrence, ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui sont décrites dans le présent cahier des charges, dans les conditions prévues à l'article R2122-7 du code de la commande publique.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** chemin départemental 118

**Ville :** Courtaboeuf cedex

**Code postal :** 91978

**Subdivision pays (NUTS) :** Essonne ( FR104 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : Les variantes portant sur le montant de la franchise sont autorisées . Les variantes éventuelles devront en outre respecter une limite de franchise de 1500euros par sinistre. Chaque variante doit faire l'objet d'un acte d'engagement portant la mention variante et d'un devis détaillé comportant le tableau des franchises et garanties. Les candidats doivent obligatoirement répondre à la solution de base selon les termes du lot correspondant. Les variantes ne sont pas obligatoires.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 12 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 3

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 60,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description** : Le marché a pour objet l'assurance de la flotte automobile du SIOM et les risques annexes.

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : non

**Informations complémentaires** : Le DCE est téléchargeable à l'adresse suivante: <https://siom-vallee-chevreuse.e-marchespublics.com>. Se référer au règlement de la consultation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Nom** : Critère Prix

**Description** : Les prix sont ceux indiqués à l'acte d'engagement et son annexe, la DPGF.

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 55

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : Critère Valeur technique

**Description** : Valeur technique de l'offre : condition de garantie, solutions proposées pour le financement de certains risques

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 30

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Nom** : Critère qualité et simplicité des services proposés

**Description** : Qualité et simplicité des services proposés :équipe dédiée, simplicité des déclarations et des modes de régularisation, dématérialisation, statistiques

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 15

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché** : [https://siom-vallee-chevreuse.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_3339\\_1106414.html](https://siom-vallee-chevreuse.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_3339_1106414.html)

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://siom-vallee-chevreuse.e-marchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Autorisée

**Date limite de réception des offres** : 04/09/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture** : 04/09/2025 à 16:00

**Lieu** : Siom de la Vallée de Chevreuse, CD 118, 91978 Courtaboeuf cedex

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : se référer au règlement de la consultation

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé : oui**

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Versailles

**Informations relatives aux délais de recours :** Tribunal administratif de Versailles

Informations relatives aux délais de recours : - Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 Avenue de Saint-Cloud, 78011 VERSAILLES, tél.:01-39-20-54-00, télécopieur:01-39-20-54-87 ; courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr ; adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/> - Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif de Versailles, 56 Avenue de Saint-Cloud, 78011 VERSAILLES, tél.:01-39-20-54-00, télécopieur:01-39-20-54-87 ; courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr ; adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours gracieux pouvant être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation - Recours pour excès de pouvoir pouvant être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R.421-1 du CJA) - Référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L.521-1 du CJA). Le requérant peut saisir le Tribunal Administratif de Versailles de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIOM de la Vallée de Chevreuse

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Versailles

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

**Titre :** Assurance protection juridique pénale des agents et des élus du SIOM de la Vallée de Chevreuse

**Description :** Le marché a pour objet la protection juridique des agents territoriaux (titulaires, stagiaires ou contractuels) et des élus du SIOM de la Vallée de Chevreuse. Le contrat doit être conforme aux exigences de la loi du 27/12/2019 - articles L2123-34 et L2123-35 - du code général des collectivités locales. Il assure en cas de survenance d'un litige garanti, la défense des droits de l'Assuré, soit dans un cadre amiable, soit dans un cadre judiciaire si une solution transactionnelle n'est pas trouvée, en cas de différend ou de litige opposant un tiers à la collectivité, aux agents, aux élus mis en cause dans le cadre de leurs missions y compris en cas de procédure pénale. L'Assureur prend alors en charge, dans les limites prévues au marché, l'ensemble des frais de justice et honoraires d'avocat qui s'avèrent nécessaires. Dans les domaines du droit garantis et dans le cadre de sa mission de prévention des litiges, l'Assureur répond aux demandes de conseil juridique téléphonique de l'Assuré, conformément aux règles du marché. Le marché prendra effet à compter du 1er janvier 2026 pour une première période s'étendant jusqu'au 31 décembre 2026.

**Identifiant interne :** 25.010-4

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

**Options :**

**Description des options :** Toute modification des conditions du contrat initial (franchise, taux de cotisation) devra être notifiée au moins 1 mois avant le 1er juin et ne sera effective qu'au 1er janvier de l'année suivante (n+1). Passé ce délai, la modification ne pourra être effective qu'à l'échéance n+2. Les modifications liées à l'évolution des biens et personnes à assurer tels que décrits dans les CCTP des lots concernés sont entérinées par voie d'avenant conformément aux dispositions de l'article L2194-1 du code de la commande publique. Le SIOM peut conclure un ou plusieurs marchés de services négociés sans publicité préalable ni mise en concurrence, ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui sont décrites dans le présent cahier des charges, dans les conditions prévues à l'article R2122-7 du code de la commande publique.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** chemin départemental 118

**Ville :** Courtaboeuf cedex

**Code postal :** 91978

**Subdivision pays (NUTS) :** Essonne ( FR104 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Les variantes ne sont pas autorisées.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

#### 5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

##### Il s'agit d'un marché récurrent

**Description** : Le marché a pour objet la protection juridique des agents territoriaux (titulaires, stagiaires ou contractuels) et des élus du SIOM de la Vallée de Chevreuse.

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : non

**Informations complémentaires** : Le DCE est téléchargeable à l'adresse suivante: <https://siom-vallee-chevreuse.e-marchespublics.com>. Se référer au règlement de la consultation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

##### Critère :

**Type** : Prix

**Nom** : Critère Prix

**Description** : Les prix sont ceux indiqués à l'acte d'engagement et son annexe, la DPGF.

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 55

##### Critère :

**Type** : Qualité

**Nom** : Critère Valeur technique

**Description** : Valeur technique de l'offre : condition de garantie, solutions proposées pour le financement de certains risques

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 30

##### Critère :

**Type** : Qualité

**Nom** : Critère qualité et simplicité des services proposés

**Description** : Qualité et simplicité des services proposés : équipe dédiée, simplicité des déclarations et des modes de régularisation, dématérialisation, statistiques

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 15

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : [https://siom-vallee-chevreuse.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_3339\\_1106414.html](https://siom-vallee-chevreuse.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_3339_1106414.html)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

##### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://siom-vallee-chevreuse.e-marchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Autorisée

**Date limite de réception des offres** : 04/09/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 Jour

##### Informations relatives à l'ouverture publique :

**Date d'ouverture** : 04/09/2025 à 16:00

**Lieu** : Siom de la Vallée de Chevreuse, CD 118, 91978 Courtaboeuf cedex

##### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : se référer au règlement de la consultation

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

#### 5.1.15 Techniques

##### Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

##### Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Versailles

**Informations relatives aux délais de recours** : Tribunal administratif de Versailles  
Informations relatives aux délais de recours : - Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 Avenue de Saint-Cloud, 78011 VERSAILLES, tél.:01-39-20-54-00, télécopieur:01-39-20-54-87 ; courriel : greffe.ta-

versailles@juradm.fr ; adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/> - Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif de Versailles, 56 Avenue de Saint-Cloud, 78011 VERSAILLES, tél.:01-39-20-54-00, télécopieur:01-39-20-54-87 ; courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr ; adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours gracieux pouvant être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation - Recours pour excès de pouvoir pouvant être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R.421-1 du CJA) - Référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L.521-1 du CJA). Le requérant peut saisir le Tribunal Administratif de Versailles de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIOM de la Vallée de Chevreuse

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Versailles

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

**Titre :** Assurance des risques statutaires des agents titulaires du SIOM de la Vallée de Chevreuse

**Description :** L'assureur garantit au SIOM de la Vallée de Chevreuse, assuré, le remboursement des prestations ci-après définies qui lui incombent en application des textes législatifs et réglementaires vis-à-vis de ses agents permanents titulaires ou stagiaires affiliés à la C.N.R.A.C.L, et des agents dont il a la responsabilité ou qui peuvent relever de dispositions identiques ou assimilables, notamment pour le personnel de l'Etat détaché auprès du SIOM, qui sont pris en compte dans l'assiette de prime. Dans le cas où des dispositions législatives ou réglementaires modifieraient l'étendue des obligations du SIOM de la Vallée de Chevreuse vis-à-vis de cette catégorie d'agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L, les garanties du présent marché seraient automatiquement étendues aux nouvelles obligations. L'Assureur pourra alors proposer à l'Assuré une modification des tarifs proportionnelle aux nouveaux risques. L'Assuré aura alors un mois pour accepter ces modifications statutaires ; en cas de refus, l'Assureur pourra, soit maintenir ses garanties antérieures, soit résilier le contrat avec un préavis d'un mois après la notification du refus par l'Assuré. Le marché prendra effet à compter du 1er janvier 2026 pour une première période s'étendant jusqu'au 31 décembre 2026.

**Identifiant interne :** 25.010-5

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 66512000 Services d'assurances accidents et maladie

**Options :**

**Description des options :** Toute modification des conditions du contrat initial (franchise, taux de cotisation) devra être notifiée au moins 1 mois avant le 1er juin et ne sera effective qu'au 1er janvier de l'année suivante (n+1). Passé ce délai, la modification ne pourra être effective qu'à l'échéance n+2. Les modifications liées à l'évolution des biens et personnes à assurer tels que décrits dans les CCTP des lots concernés sont entérinées par voie d'avenant conformément aux dispositions de l'article L2194-1 du code de la commande publique. Le SIOM peut conclure un ou plusieurs marchés de services négociés sans publicité préalable ni mise en concurrence, ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui sont décrites dans le présent cahier des charges, dans les conditions prévues à l'article R2122-7 du code de la commande publique.

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Adresse postale :** chemin départemental 118

**Ville :** Courtaboeuf cedex

**Code postal :** 91978

**Subdivision pays (NUTS) :** Essonne ( FR104 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Les variantes portant sur le montant de la franchise sont autorisées . Les variantes éventuelles devront en outre respecter une limite de franchise de 1500euros par sinistre. Chaque variante doit faire l'objet d'un acte d'engagement portant la mention variante et d'un devis détaillé comportant le tableau des franchises et garanties. Les candidats doivent obligatoirement répondre à la solution de base selon les termes du lot correspondant. Les variantes ne sont pas obligatoires.

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée :** 12 Mois

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 180,000 Euro

**5.1.6 Informations générales**

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description :** L'assureur garantit au SIOM de la Vallée de Chevreuse, assuré, le remboursement des prestations ci-après définies qui lui incombent en application des textes législatifs et réglementaires vis-à-vis de ses agents permanents titulaires ou stagiaires affiliés à la C.N.R.A.C.L, et des agents dont il a la responsabilité ou qui peuvent relever de dispositions identiques ou assimilables, notamment pour le personnel de l'Etat détaché auprès du SIOM, qui sont pris en compte dans l'assiette de prime.

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** non

**Informations complémentaires :** Le DCE est téléchargeable à l'adresse suivante: <https://siom-vallee-chevreuse.e-marchespublics.com>. Se référer au règlement de la consultation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Critère Prix

**Description :** Les prix sont ceux indiqués à l'acte d'engagement et son annexe, la DPGF.

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 55

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Critère Valeur technique

**Description :** Valeur technique de l'offre : condition de garantie, solutions proposées pour le financement de certains risques

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 30

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Critère qualité et simplicité des services proposés

**Description :** Qualité et simplicité des services proposés :équipe dédiée, simplicité des déclarations et des modes de régularisation, dématérialisation, statistiques

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 15

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** [https://siom-vallee-chevreuse.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_3339\\_1106414.html](https://siom-vallee-chevreuse.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_3339_1106414.html)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://siom-vallee-chevreuse.e-marchespublics.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 04/09/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 04/09/2025 à 16:00

**Lieu :** Siom de la Vallée de Chevreuse, CD 118, 91978 Courtaboeuf cedex

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** se référer au règlement de la consultation

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Versailles

**Informations relatives aux délais de recours :** Tribunal administratif de Versailles  
Informations relatives aux délais de recours: - Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 Avenue de Saint-Cloud, 78011 VERSAILLES, tél.:01-39-20-54-00, télécopieur:01-39-20-54-87 ; courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr ; adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/> - Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif de Versailles, 56 Avenue de Saint-Cloud, 78011 VERSAILLES, tél.:01-39-20-54-00, télécopieur:01-39-20-54-87 ; courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr ; adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les

délais prévus à l'article R.551-7 du CJA - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours gracieux pouvant être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation - Recours pour excès de pouvoir pouvant être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R.421-1 du CJA) - Référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L.521-1 du CJA). Le requérant peut saisir le Tribunal Administratif de Versailles de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIOM de la Vallée de Chevreuse

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Versailles

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** SIOM de la Vallée de Chevreuse

**Numéro d'enregistrement :** 20006232100019

**Adresse postale :** CD 118

**Ville :** Courtaboeuf cedex

**Code postal :** 91978

**Subdivision pays (NUTS) :** Essonne ( FR104 )

**Pays :** France

**Point de contact :** service des marchés publics

**Adresse électronique :** [vanessa.abdat@siom.fr](mailto:vanessa.abdat@siom.fr)

**Téléphone :** +33 164533002

**Adresse internet :** <https://www.siom.fr/>

**Profil de l'acheteur :** <https://siom-vallee-chevreuse.e-marchespublics.com>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Versailles

**Numéro d'enregistrement :** 17780005900012

**Adresse postale** : 56 avenue de Saint Cloud

**Ville** : Versailles

**Code postal** : 78011

**Subdivision pays (NUTS)** : Yvelines ( FR103 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Greffe du tribunal de Versailles

**Adresse électronique** : greffe.ta-versailles@juradm.fr

**Téléphone** : 01392054000

**Adresse internet** : <http://versailles.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

8.1 ORG-0000

**Nom officiel** : DEMATIS

**Numéro d'enregistrement** : 45072478600030

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75015

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : [contact@dematis.com](mailto:contact@dematis.com)

**Téléphone** : +33 172365548

**Adresse internet** : [www.dematis.com](http://www.dematis.com)

**Rôles de cette organisation** :

**TED eSender**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : f3fec73b-af01-4e53-aca7-858bc35eb7e1 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 09/07/2025 à 12:20

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 09/07/2025